

## 2 VOLONTAIRES SERVICE CIVIQUE AU MUSÉE PROMENADE

- **PARTICIPATION AUX ACTIONS D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT AU MUSÉE**
- **PARTICIPATION A LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITE LOCALE AU JARDIN DES PAPILLONS**

### SYNTHESE DES CONDITIONS DE LA MISSION

Structure d'accueil :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Service d'affectation et lieu:	Musée Promenade ( <i>Pôle Aménagement et Développement territorial – Tourisme</i> ), à Digne-les-Bains (04)
Nb de volontaires à accueillir :	2
Durée de la mission :	6 mois à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2023
Durée hebdomadaire :	28h00 réparties sur 4 jours
Date limite de candidature :	1 <sup>er</sup> mars 2023
Indemnité mensuelle :	600,94 € (Etat + PAA). Le Service Civique ouvre droit à un régime complet de protection sociale : <a href="http://www.service-civique.gouv.fr">www.service-civique.gouv.fr</a>

### DETAILS DE LA MISSION

Le Musée Promenade est la maison de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, à Digne-les-Bains (04). On y met en valeur l'histoire géologique alpine illustrée de fossiles spectaculaires, ainsi que l'exceptionnelle biodiversité locale. Comme un écrin pour la Maison des Remparts et ses expositions, le parc boisé est riche de cascades, d'installations artistiques, de sentiers à thèmes et d'un Jardin des Papillons.

Aux côtés de la responsable du secteur pédagogie/médiation (le tuteur) et des autres permanents, les volontaires contribueront à renforcer la qualité de l'information et de l'accueil des publics. Ils auront à cœur de sensibiliser les visiteurs sur la richesse et à la fragilité de la biodiversité locale. Ils mèneront leur mission de service civique selon leur appétence au Musée ou au Jardin des Papillons.

#### **Au Jardin des Papillons :**

Le volontaire sensibilisera le public à la biodiversité locale, centrée ici sur le monde des Lépidoptères. Il saura être inventif afin de promouvoir les bons comportements environnementaux. Comme la faune et la flore présentes sur le site, comme le climat ou les différents publics, la mission du volontaire pourra se diversifier au fil de la saison à travers différentes activités :

- amélioration et utilisation des outils d'animation et de médiation existants, pour valoriser la biodiversité du Jardin des Papillons avec les scolaires, les vacanciers, les groupes et les familles ;
- actions de sensibilisation, visites guidées quotidiennes du jardin ;
- suivi des faunes (avec saisie informatique hebdomadaire des résultats) ;
- entretien du jardin.

#### **Au Musée :**

Le volontaire apportera un regard neuf et accompagnera les dispositifs de sensibilisation et d'encadrement des publics sur les thèmes de la biodiversité, de l'évolution des paysages et du climat, de l'eau, des fossiles et de l'évolution, des risques naturels, etc. Par le jeu, l'échange, la culture, la communication, il stimulera la citoyenneté environnementale de chacun en participant :

- à l'actualisation des outils d'animation existants, à la préparation et la réalisation de nouvelles activités de sensibilisation adaptées aux publics jeunes et adultes, scolaires et vacanciers ;
- à la conception et au développement d'actions de promotion - communication (dépliants, animations pour événementiel « culture et science », etc.).

#### **Profil demandé :**

Vous êtes âgé.e.s de 18 à 25 ans et vous disposez d'un intérêt certain pour les patrimoines naturels.

Vous êtes sensible aux enjeux liés à la biodiversité ainsi qu'aux questions environnementales actuelles.

Vous avez le sens du travail en équipe et disposez de bonnes capacités relationnelles, d'animation et de communication

**Contact et informations complémentaires :** CV et lettre de motivation à transmettre au service des Ressources Humaines à l'adresse courriel suivante : [nathalie.iaconelli-c@provencealpesagglo.fr](mailto:nathalie.iaconelli-c@provencealpesagglo.fr)

Téléphone : 04 92 32 42 10

#### **Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.